

*RAPPORT DE LA BRANCHE DES ENTREPRISES
TECHNIQUES AU SERVICE DE LA CREATION ET DE
L'ÉVENEMENT*

SECTEUR AUDIOVISUEL ET CINÉMA

ÉDITION 2019

Pour la onzième année consécutive, la Ficam, et le Synpase par ailleurs, présentent à leurs partenaires sociaux un Rapport de Branche. Dix ans après l'avènement de ce nouvel espace de dialogue social et la mise en œuvre de la Convention Collective des Entreprises Techniques au service de la Création et de l'Événement, l'activité des représentations professionnelles, tant employeur que salarié, a été particulièrement fructueuse.

Cette onzième édition reprend les grands objectifs définis lors du premier opus :

- Améliorer la connaissance du secteur étudié sur le plan social
- Guider les partenaires sociaux dans la gestion de la branche
- Quantifier des données, trop souvent empiriques
- Analyser les données des salariés intermittents travaillant sur les deux secteurs de la branche (audiovisuel et spectacle vivant).

L'ensemble des données présentées est issu de chiffres fournis par le Groupe Audiens (institut de protection sociale) et par l'AFDAS (OPCA). Nous renouvelons nos remerciements à ces deux institutions du spectacle pour leurs contributions et leurs efforts réalisés. En complément et notamment sur les aspects économiques, la Ficam a fourni des données, issues de nos statistiques internes.

Pour mémoire, nous vous rappelons que la branche des entreprises techniques est composée au sens de la Convention collective des Entreprises Techniques au service de la Création et de l'Événement par l'ensemble des entreprises réalisant :

- Des activités de fabrication de programmes audio-vidéo informatiques et/ou de reproduction à partir de tout support sur tout support vidéo et/ou informatique ;
- Des activités de tirage et développement de films photochimiques tout format ;
- Des activités de transfert de support photochimique sur autre support (vidéo et numérique) ;
- Des activités de restauration et de stockage de films argentiques ;
- Des activités d'étalonnage et de télécinéma ;
- Des opérations de conformation ;
- Des activités de sous titrage ;
- L'exploitation d'auditoria audiovisuels et cinématographiques ;
- Des activités de doublage, de post synchronisation et de localisation ;
- L'exploitation pour le compte de tiers de régie de diffusion ;
- Des activités de location de matériels techniques à destination exclusives des professionnels audiovisuels, cinématographiques et du spectacle vivant ;
- Des activités directement liées à la mise en œuvre des techniques du spectacle et de l'événement directement liées à la scène.

Par « *techniques du spectacle* » il convient d'entendre les techniques liées au son, à la lumière, à la vidéo et d'une manière générale à l'image projetée (hors production), aux machineries et structures nécessaires à la mise en scène d'un spectacle et/ou d'un événement, aux décors, costumes, maquillages et accessoires, à la mise en service des instruments de musique sur scène (backline), à l'accrochage et au levage des installations (rigging), à l'enregistrement de spectacles et/ou d'événements, à la régie, aux effets spéciaux et à la pyrotechnie, à la fourniture d'énergie par groupes électrogènes ou autres ainsi qu'à toutes les techniques nouvelles qui pourraient voir le jour.

Par « *événement* » il est entendu toute manifestation spectaculaire éphémère faisant appel aux métiers et techniques spécifiques du spectacle tels que définis ci-dessus, en présence d'un public.

Nous espérons que l'ensemble de ces développements contribueront à une meilleure connaissance de la branche des entreprises techniques. Ce faisant, nous vous souhaitons une bonne lecture de cet ouvrage.

La table des matières figure à la fin du présent document

II°) Nombre et taille des entreprises :

En fonction des différentes statistiques existantes, nous pouvons considérer que le nombre d'entreprises dans le secteur audiovisuel et cinéma de la branche des entreprises techniques est de plus de 700. Principalement réparties sur le territoire francilien (à près de 80%), elles génèrent environ 10 000 emplois (équivalent temps plein).

Elles réalisent 1,127 milliard d'euros de chiffre d'affaires (données Ficam 2017), contre 1,156 en 2016, soit une baisse de 3%.

La baisse constatée du nombre d'entreprises est liée à des facteurs d'échantillonnage mais ne reflète pas la réalité du nombre d'entreprises répertoriées comme adhérentes à la FICAM.

A°) Structure juridique des entreprises

Nous avons considéré un périmètre constant de **733** entreprises identifiées (sources Audiens) en 2017.

Pour rappel en 2012, avec le nouveau périmètre, on observait une tendance à la hausse du nombre d'entreprises dans le secteur qui s'expliquait par la proportion plus importante d'entreprises apparues dans le périmètre stabilisé en 2014 que d'entreprises qui ont disparu du secteur.

Pourtant, dans l'ancien périmètre (constant depuis 2008) nous constatons une baisse du nombre d'entreprise entre 2008 et 2009, période du démarrage de la crise de l'activité économique générale couplée aux mutations technologiques propres au secteur des industries techniques qui en accentué les effets en volume et en intensité sur les années 2010, 2011 et 2012.

La répartition des entreprises, d'après leurs formes sociales, reste, malgré tout, pratiquement identique à 2010 (57% sont des SARL/EURL, les SAS et les SA représentent environ 38% des effectifs). Ces trois formes de sociétés cumulent toujours plus de 95% des entreprises existantes et les maintiennent dans une économie purement concurrentielle, largement ouverte aux échanges avec l'étranger et les autres secteurs professionnels.

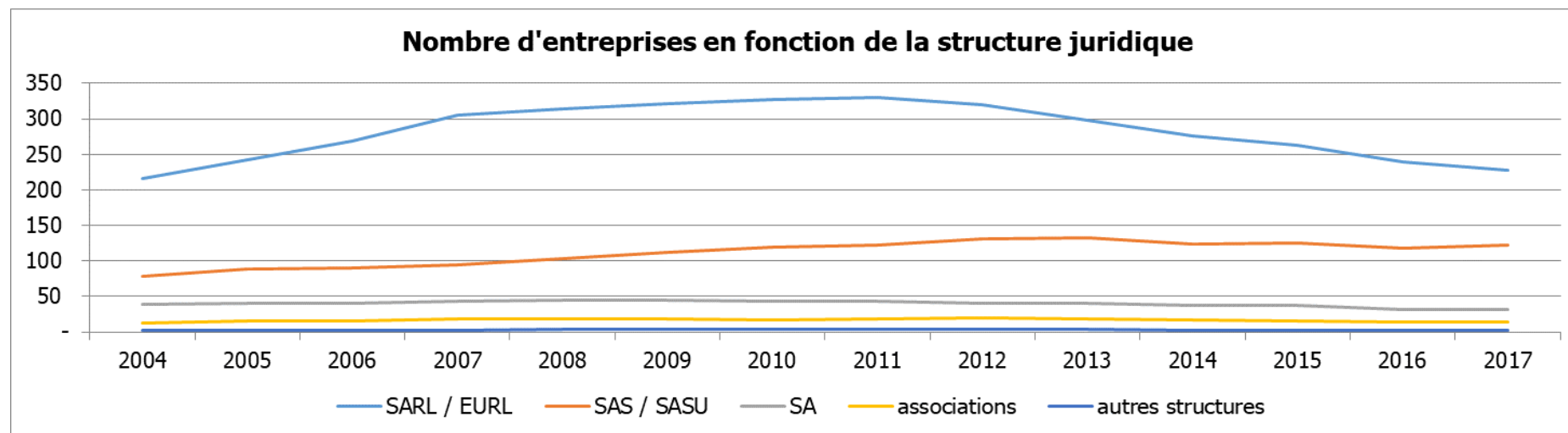
Tableau 12 : Nombre d'entreprises en fonction de la structure juridique :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
SARL / EURL	216	242	268	305	314	321	327	330	320	298	276	263	239	228
SAS / SASU	79	88	90	94	103	112	119	123	131	132	124	125	118	122
SA	39	40	40	43	44	44	43	43	41	41	38	37	32	32
associations	13	16	15	18	18	18	17	19	20	18	17	16	14	14
autres structures	2	3	3	3	4	4	4	4	4	4	3	3	2	2
Total	349	389	416	463	483	499	510	519	516	493	458	444	405	398
<i>évolution</i>		<i>11%</i>	<i>7%</i>	<i>11%</i>	<i>4%</i>	<i>3%</i>	<i>2%</i>	<i>2%</i>	<i>-1%</i>	<i>-4%</i>	<i>-7%</i>	<i>-3%</i>	<i>-9%</i>	<i>-2%</i>

SARL = Société à Responsabilité Limitée - EURL= Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

SAS = Société par Actions Simplifiée - SA =Société Anonyme

Schéma 6 : Nombre d'entreprises en fonction de la structure juridique :



Les adhérents de la Ficam répertoriés par le service Etude du groupe Audiens présentent une structuration plus homogène entre les trois principales formes sociales (SAS, SA, SARL) mais la baisse du nombre d'entreprises est plus ou moins constante. Vous trouverez les données détaillées dans le tableau ci-contre.

Tableau 13 : Nombre d'entreprises en fonction de la structure juridique (périmètre adhérents Ficam) :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
SARL / EURL	35	36	38	43	45	47	49	51	51	48	46	45	42	42
SAS / SASU	41	44	43	45	50	53	53	53	62	59	57	57	57	59
SA	23	23	23	23	24	24	23	23	22	22	21	21	18	18
associations														
autres structures					1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
Total	99	103	104	111	120	125	126	128	136	130	125	124	118	121
<i>évolution</i>		4%	1%	7%	8%	4%	1%	2%	6%	-4%	-4%	-1%	-5%	3%

SARL = Société à Responsabilité Limitée - EURL= Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
 SAS = Société par Actions Simplifiée - SA =Société Anonyme

B°) Taille des entreprises

Le secteur est marqué par la présence quasi exclusive de PME (moins de 300 salariés). Dans cet ensemble, les Micro entreprises (moins de 10 salariés) représentent 75% du panel. Cette tendance influe nécessairement sur la structure des entreprises et le recours aux salariés sous une forme précaire de contrat. Il est à noter que 77 entreprises n'emploient pas de personnel fixe, ce qui représente 19% du nombre des entreprises. Cet ensemble est constitué de très petites entreprises où le gérant s'adjoit les compétences ponctuelles de salariés sous contrat à durée déterminée notamment d'usage. Ce type d'entreprises est déjà en baisse depuis 2007, il faut peut-être y voir un lien avec la certification sociale. Parallèlement, le nombre d'entreprises salariant de 1 à 5 salariés a légèrement augmenté. La classe de 6 à 10 salariés connaît pour sa part une diminution. L'effectif des deux catégories suivantes (de 11 à 50 et plus de 50 salariés permanents) est stable. Ces chiffres et le nouveau périmètre ne nous permettent pas tirer des conclusions sur la mortalité des petites entreprises même si on sait qu'elles sont plus fragiles dans un contexte de crise économique.

Tableau 14 : Nombre d'entreprises par seuil d'effectif permanent :

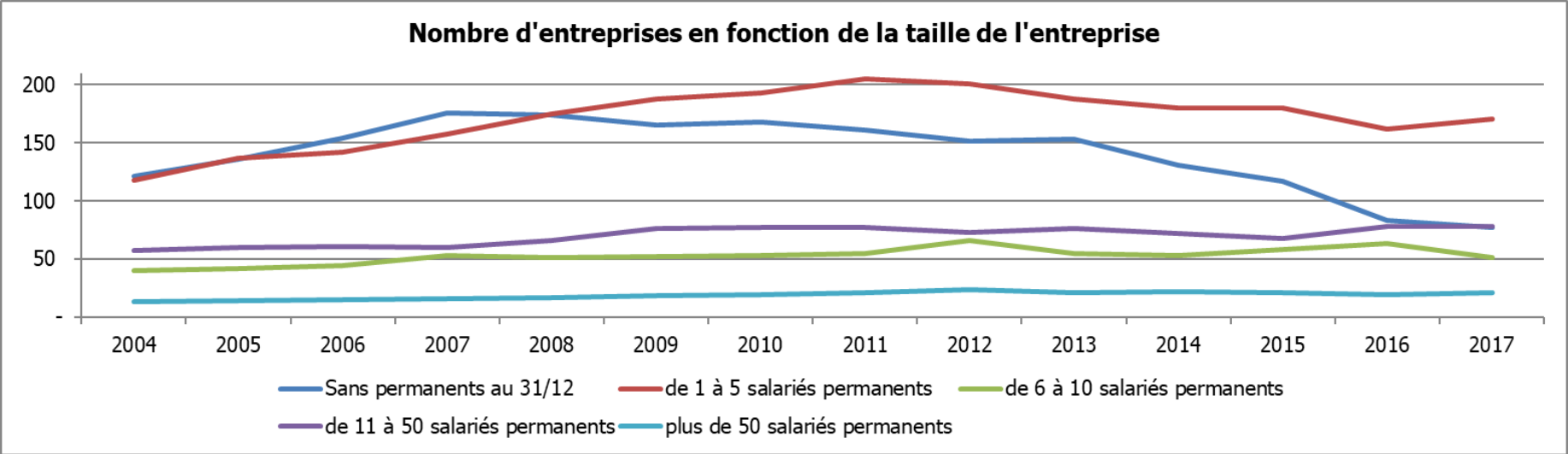
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Sans permanents au 31/12	121	136	154	176	174	165	168	161	152	153	131	117	83	77
de 1 à 5 salariés permanents	118	137	142	158	175	188	193	205	201	188	180	180	162	171
de 6 à 10 salariés permanents	40	42	44	53	51	52	53	55	66	55	53	58	63	51
de 11 à 50 salariés permanents	57	60	61	60	66	76	77	77	73	76	72	68	78	78
plus de 50 salariés permanents	13	14	15	16	17	18	19	21	24	21	22	21	19	21
Total	349	389	416	463	483	499	510	519	516	493	458	444	405	398

Source : service étude Audiens

Le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel et du cinéma est composé majoritairement de Micro entreprises ou de TPE. Les entreprises avec un effectif supérieur à 500 salariés sont quasi inexistantes.

Schéma 7 : Nombre d'entreprises par seuil d'effectif permanent :

Source : service étude Audiens



III°) Effectifs et masse salariale des permanents :

Nous étudierons dans cette partie la composition et les caractéristiques des populations permanentes du périmètre des entreprises techniques de l'audiovisuel et du cinéma.

Par populations permanentes, il faut entendre la collectivité des salariés liés par un contrat à durée indéterminée ou un contrat à durée déterminée de plus de trois mois. Ces populations, à la différence des populations intermittentes, exercent leur activité professionnelle dans le cadre des activités permanentes des entreprises.

A°) Effectifs permanents

L'effectif permanent est composé des salariés employés en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée de plus de 3 mois. Cette comptabilisation tient compte des doublons pouvant exister entre les entreprises (personne quittant une entreprise du champ pour une entreprise du même champ).

Suivant les données fournies par le groupe Audiens, le nombre d'emploi dans le secteur qui semblait globalement stable jusqu'en 2010 opérait une baisse dès 2013 (-3% contre +5% en 2012) dans l'ancien périmètre.

En 2017, sur le nouveau périmètre, on compte 7711 salariés permanents soit une augmentation de 7% du nombre de permanents (qui vient s'ajouter à celle de l'année précédente) sur un ensemble estimé à un peu plus de 10000 emplois en équivalent temps plein intermittents inclus.

1°) Répartition hommes/ femmes

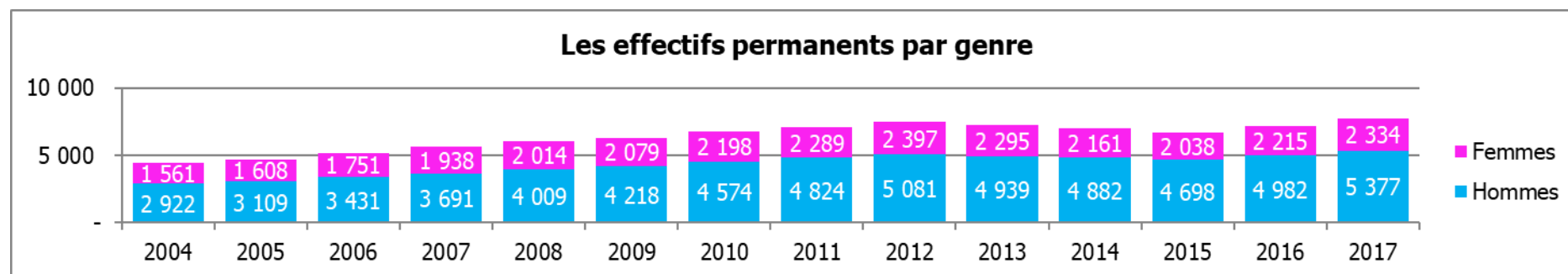
Un peu plus des deux tiers des salariés permanents sont des hommes. Cette masculinisation des emplois est stable, la même répartition étant observée sur les trois derniers rapports de branche. Traditionnellement, les métiers des industries techniques accueillent plus d'hommes que de femmes.

Tableau 15 : Effectifs permanents par catégorie et par genre :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
cadres permanents	1 249	1 324	1 465	1 539	1 707	1 860	2 004	2 105	2 297	2 275	2 228	2 140	2 287	2 515
non-cadres permanents	1 697	1 811	1 999	2 201	2 357	2 402	2 613	2 762	2 860	2 720	2 697	2 628	2 747	2 939
Total hommes permanents (*)	2 922	3 109	3 431	3 691	4 009	4 218	4 574	4 824	5 081	4 939	4 882	4 698	4 982	5 377
évolution		6%	10%	8%	9%	5%	8%	5%	5%	-3%	-1%	-4%	6%	8%
Femmes														
cadres permanents	475	483	546	607	668	721	748	779	861	865	826	787	840	918
non-cadres permanents	1 099	1 135	1 218	1 357	1 368	1 377	1 466	1 540	1 560	1 456	1 359	1 284	1 401	1 454
Total femmes permanents (*)	1 561	1 608	1 751	1 938	2 014	2 079	2 198	2 289	2 397	2 295	2 161	2 038	2 215	2 334
évolution		3%	9%	11%	4%	3%	6%	4%	5%	-4%	-6%	-6%	9%	5%
Total permanents (*)	4 483	4 717	5 182	5 629	6 023	6 297	6 772	7 113	7 478	7 234	7 043	6 736	7 197	7 711
évolution		5%	10%	9%	7%	5%	8%	5%	5%	-3%	-3%	-4%	7%	7%
													évolution à champ constant sur 2017 (**):	2%

(*) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.

(**) En 2017, nous récupérons en retraite complémentaire le personnel permanent de certaines entreprises du champ, dans le cadre de l'application de la mesure 3, article 8, des Accords Nationaux de Mars 2013 qui regroupent les adhésions en retraite complémentaire de tout le personnel d'une entreprise dans un seul groupe de protection sociale. Nous avons donc calculé une évolution à champ constant, qui ne prend pas en compte l'ajout du personnel lié à cette évolution réglementaire.



Source : service étude Audiens

Au sein de cet effectif, nous pouvons constater que près de 5 hommes sur 10 sont cadres contre 4 femmes sur 10. Il y a clairement une augmentation de la proportion des femmes cadres sur ces 10 dernières années.

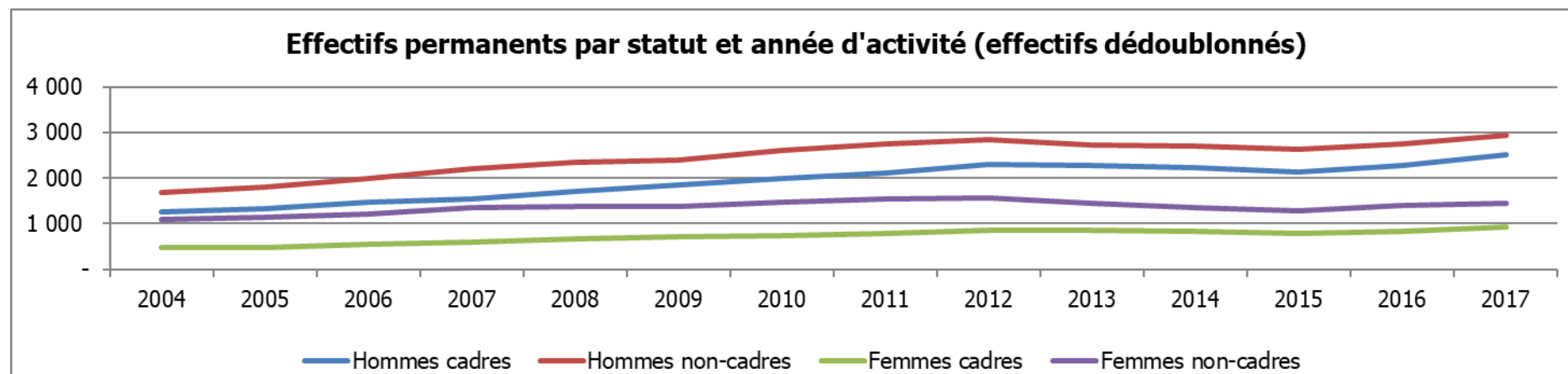
Nous pouvons noter, en 2017, une légère hausse des effectifs non cadre (plus prononcée chez les hommes) et des effectifs cadres, hommes et femmes.

D'une façon générale, les effectifs cadres sont déséquilibrés par rapport aux autres catégories professionnelles (assimilé cadre et non cadre). Ce déséquilibre est symptomatique de notre secteur. Les facteurs d'autonomie, de niveau élevé de technicité et de responsabilité ont naturellement entraîné une forte évolution des populations cadres, d'autant qu'il n'existe pas dans notre convention collective de classification intermédiaire « agent de maîtrise ».

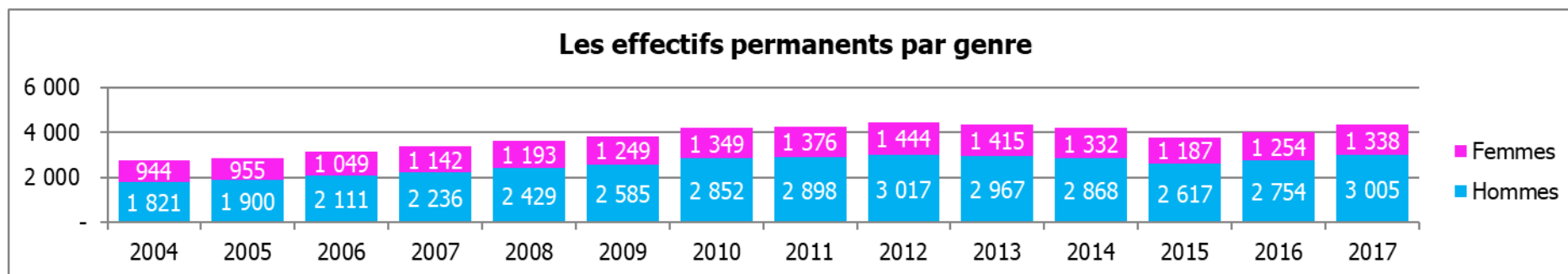
Globalement, si on a observé une baisse des effectifs de 2013 à 2015 après plusieurs années de progression continue, l'année 2017 semble montrer une augmentation des effectifs cadres et non cadres, chez les hommes comme chez les femmes.

Schéma 9 : Effectifs permanents par statut et année d'activité :

Source : service étude Audiens



Pour les seules entreprises adhérentes à la Ficam, la population globale des salariés permanents est en légère hausse pour les mêmes raisons expliquées plus haut. La proportion entre hommes et femmes est similaire au reste du champ. Ainsi, les populations masculines représentent deux tiers des salariés permanents (soit 3005 hommes en 2017 pour 1338 femmes). De façon assez analogue au reste du champ, 5 hommes sur 10 sont cadres contre 4 femmes sur 10.



Source : service étude Audiens

En résumé, nous avons pu constater que la filière est caractérisée par une forte masculinisation des emplois avec 69% des effectifs. D'une manière générale, nous avons relevé une augmentation conséquente (8%) du volume total d'emploi sur 2017 par rapport à 2016.

2°) Démographie

Près de 54% des effectifs permanents du secteur ont moins de 40 ans (en légère baisse par rapport à l'année précédente). Cette tendance est, sans doute, à attribuer à la croissance des technologies audiovisuelles et à l'évolution récente de la branche des entreprises techniques.

Nous remarquons néanmoins, en 2017, une hausse des effectifs pour la catégorie des hommes et des femmes de 40 ans et plus.

L'emploi des seniors (plus de 50 ans) est de 20% en 2017, dans la tendance de la hausse déjà enregistrée en 2016.

Tableau 16 : Effectifs permanents par sexe, tranche d'âge et année d'activité :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
moins de 25 ans	410	391	445	494	529	530	557	550	550	498	494	424	475	525
de 25 à 29 ans	572	635	683	731	777	762	805	916	873	798	738	703	757	731
de 30 à 39 ans	1 011	1 054	1 165	1 215	1 332	1 369	1 503	1 546	1 629	1 623	1 601	1 492	1 559	1 560
de 40 à 49 ans	600	659	730	811	892	984	1 060	1 077	1 198	1 202	1 204	1 175	1 208	1 410
de 50 à 59 ans	293	325	353	384	414	471	543	611	685	665	699	728	816	957
60 ans et plus	36	45	55	56	65	102	106	124	146	153	146	176	167	194
Total hommes	2 922	3 109	3 431	3 691	4 009	4 218	4 574	4 824	5 081	4 939	4 882	4 698	4 982	5 377
Femmes														
moins de 25 ans	224	236	244	298	307	273	286	303	266	228	227	185	243	283
de 25 à 29 ans	315	301	351	385	390	387	409	437	458	410	364	345	403	398
de 30 à 39 ans	563	568	602	646	673	713	741	741	792	748	685	662	694	684
de 40 à 49 ans	285	310	354	378	409	443	482	504	544	577	545	498	497	545
de 50 à 59 ans	156	168	171	190	198	221	233	252	279	265	276	277	315	356
60 ans et plus	18	25	29	41	37	42	47	52	58	67	64	71	63	68
Total femmes	1 561	1 608	1 751	1 938	2 014	2 079	2 198	2 289	2 397	2 295	2 161	2 038	2 215	2 334

Schéma 11 : Répartition en fonction des âges et des sexes des salariés permanents

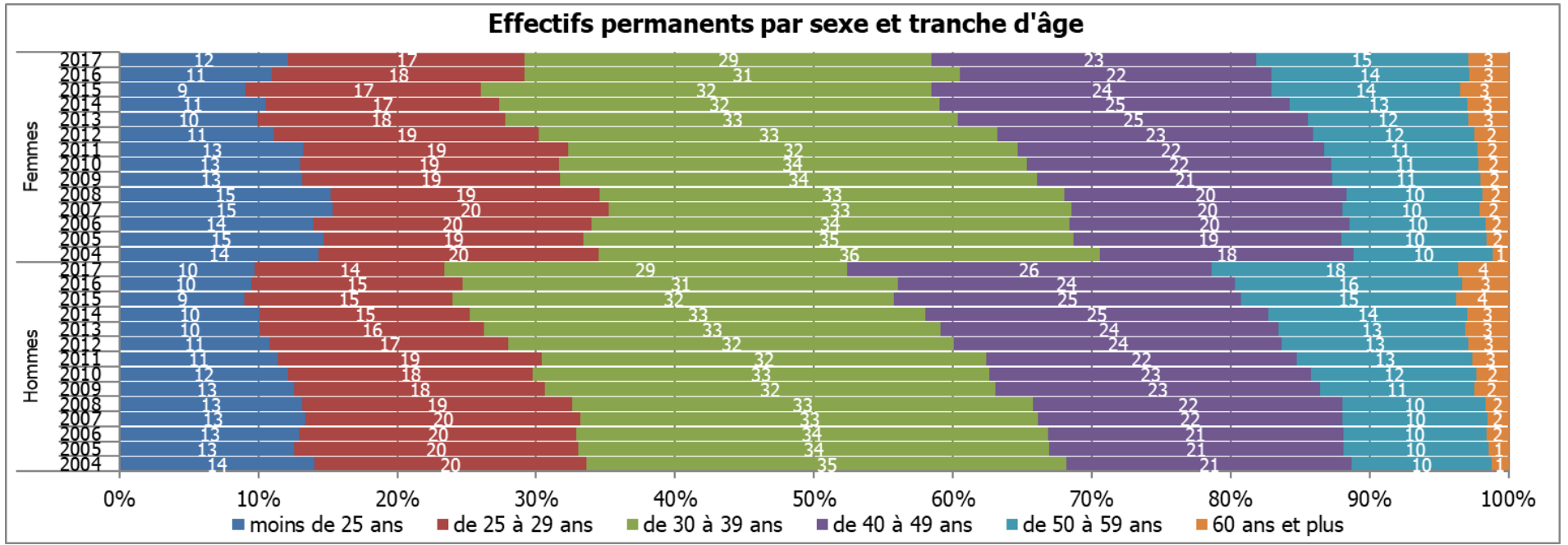
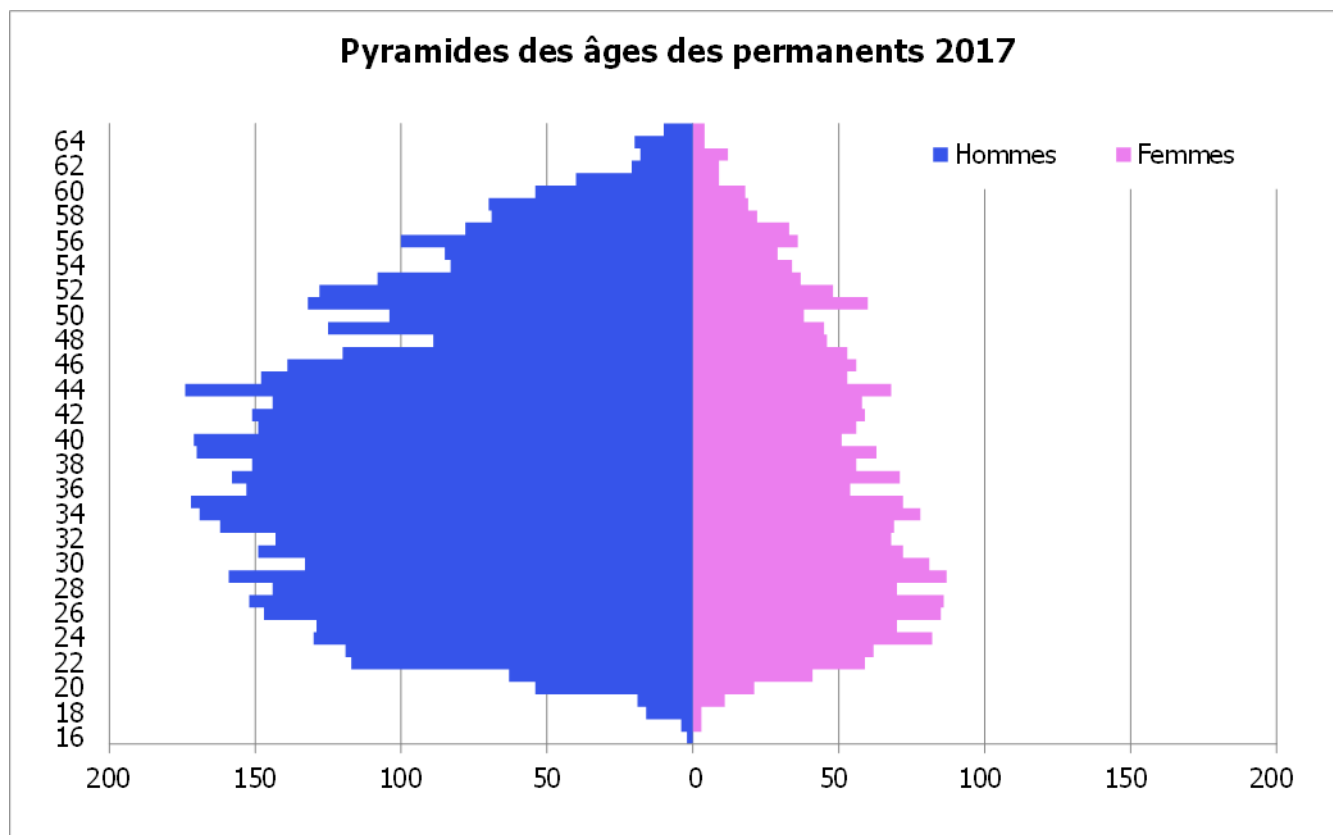


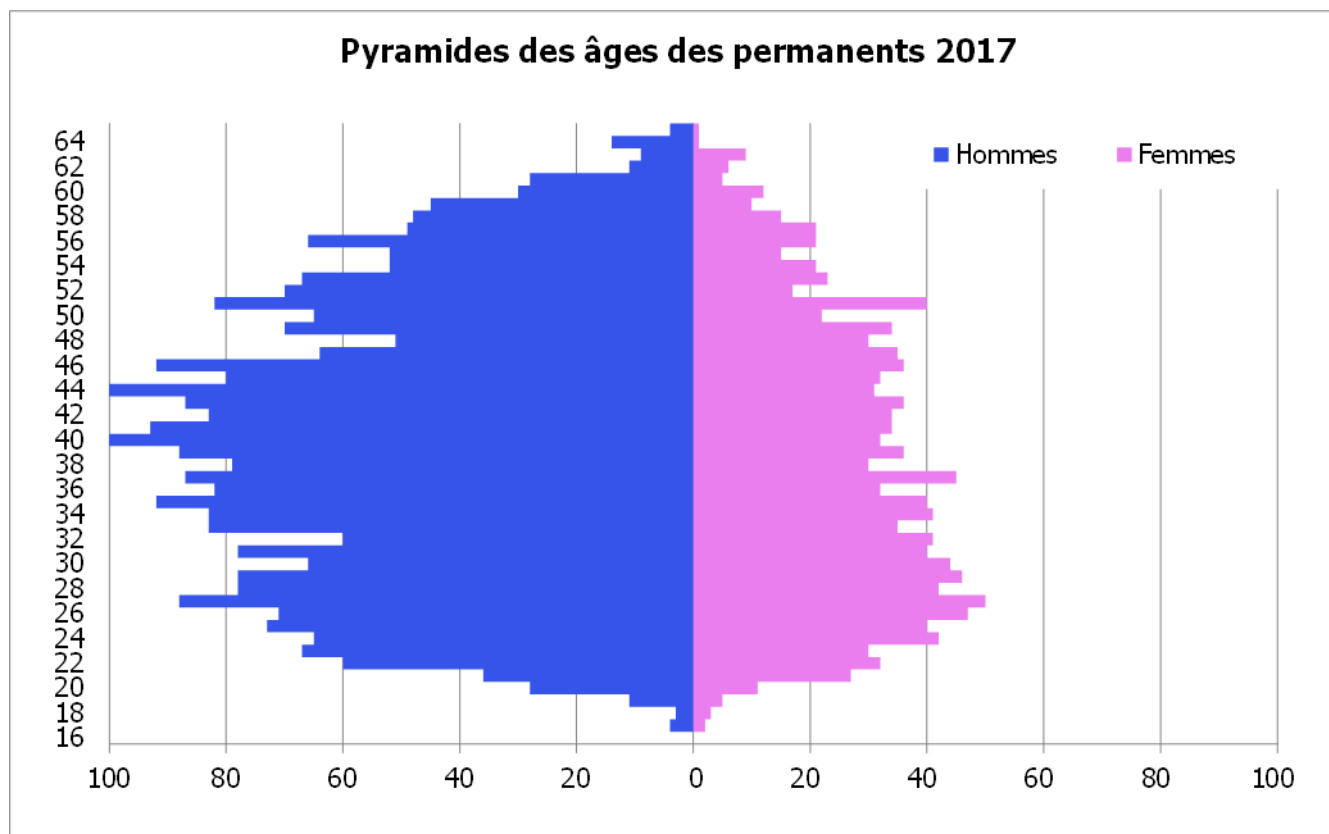
Schéma 12 : Pyramide des âges des populations permanentes :



Source : service étude Audiens

La répartition par âge et par sexe, pour les entreprises adhérentes de la Ficam, est similaire à celle de l'ensemble du champ (Cf. tableau infra).

Schéma 13 : Répartition en fonction des âges et des sexes des salariés permanents (adhérents de la Ficam) :



Source : service étude Audiens,

En conclusion, nous pouvons constater que les salariés permanents du périmètre présentent une population jeune (51% ont moins de 40 ans). Néanmoins, la situation des populations séniors (50 ans et plus) semble se consolider d'année en année. Enfin, en 2017, comme en 2016, le nombre de permanents augmente globalement pour les hommes et femmes de toutes catégories d'âge (contrairement à 2015).

3°) Mobilité

Pour mesurer la mobilité des salariés dans le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel, calculons le taux d'entrée (effectifs entrant / effectifs totaux) et le taux de sortie (effectifs sortant / effectifs totaux).

Le turnover subit des variations significatives depuis 2013.

Tableau 17 : Mobilité des salariés permanents :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
effectifs entrant		631	829	806	972	843	1 013	1 014	1 145	979	900	854	1 133	1 242
effectifs sortant	445	516	532	665	709	670	872	869	1 175	912	967	821	1 126	
effectifs totaux hommes - périmètre constant	2 888	3 074	3 387	3 661	3 968	4 102	4 445	4 587	4 863	4 667	4 655	4 542	4 854	4 970
Taux d'entrée		21%	24%	22%	24%	21%	23%	22%	24%	21%	19%	19%	23%	25%
Taux de sortie		15%	17%	16%	18%	18%	16%	20%	19%	24%	20%	21%	18%	23%
Taux de rotation (*)		18%	21%	19%	21%	19%	20%	21%	21%	23%	19%	20%	21%	24%
Femmes														
effectifs entrant		378	443	527	527	458	531	531	602	463	406	398	588	623
effectifs sortant	328	303	338	452	418	417	479	495	576	517	513	402	577	
effectifs totaux femmes - périmètre constant	1 544	1 594	1 734	1 923	1 998	2 038	2 152	2 204	2 311	2 198	2 087	1 972	2 158	2 204
Taux d'entrée		24%	26%	27%	26%	22%	25%	24%	26%	21%	19%	20%	27%	28%
Taux de sortie		21%	19%	19%	24%	21%	20%	22%	22%	25%	24%	25%	20%	27%
Taux de rotation (*)		22%	22%	23%	25%	22%	23%	23%	24%	23%	21%	22%	24%	28%

Pour les seuls adhérents Ficam, le turnover s'inscrit dans une tendance assez semblable de celle du secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel, avec une hausse importante en 2017 (de 16% en 2014 à 24% en 2017 chez les hommes et de 19% en 2014 à 26% en 2017 chez les femmes).

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
effectifs entrant		303	448	378	465	446	581	537	571	582	421	397	487	634
effectifs sortant	225	246	239	283	322	331	477	463	668	482	639	345	629	
effectifs totaux hommes	1 787	1 865	2 067	2 206	2 388	2 512	2 762	2 822	2 930	2 844	2 783	2 541	2 683	2 688
Taux d'entrée		16%	22%	17%	19%	18%	21%	19%	19%	20%	15%	16%	18%	24%
Taux de sortie		13%	13%	12%	13%	13%	13%	17%	16%	23%	17%	23%	14%	23%
Taux de rotation (*)		14%	17%	14%	16%	16%	17%	18%	18%	22%	16%	19%	16%	24%
Femmes														
effectifs entrant		191	242	257	277	250	300	306	318	284	217	236	261	332
effectifs sortant	177	151	162	227	208	209	270	262	319	288	378	196	308	
effectifs totaux femmes	927	941	1 032	1 127	1 177	1 219	1 310	1 346	1 402	1 367	1 296	1 154	1 219	1 243
Taux d'entrée		20%	23%	23%	24%	21%	23%	23%	23%	21%	17%	20%	21%	27%
Taux de sortie		19%	16%	16%	20%	18%	17%	21%	19%	23%	21%	29%	17%	25%
Taux de rotation (*)		20%	20%	19%	22%	19%	20%	22%	21%	22%	19%	25%	19%	26%

(*) Le taux de rotation des salariés est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

B°) Masses salariales des permanents

La masse salariale globale des salariés permanents est d'environ 221 223 000 euros (donnée 2017). Elle est en diminution de 2% entre 2016 et 2017. La masse affectée à la population masculine représente 74% alors que les hommes réalisent 70% de l'effectif global. Cette masse rapportée aux effectifs en équivalent temps plein du secteur (3 437 hommes en ETP et 1 457 femmes en ETP en 2017) nous fournit une indication du revenu annuel moyen.

Celui-ci est de **45 203 euros brut annuel et 3 767 euros brut mensuel en 2017** (contre 43 389 euros et 3 616 euros bruts mensuels en 2016).

Le revenu moyen est donc en augmentation depuis 2016.

Le revenu moyen par genre est, en 2017, de 40 136 euros **pour les femmes** (3 345 par mois), contre une moyenne pour 2016 de 38 821 euros (et 3 235 euros brut mensuel).

Pour les hommes, le revenu moyen en 2017 est de 47 351 euros, soit 3 946 euros bruts mensuels, contre 45 271 euros pour 2016 (soit 3 773 euros brut mensuel).

L'écart entre les salaires féminins et masculins a légèrement augmenté.

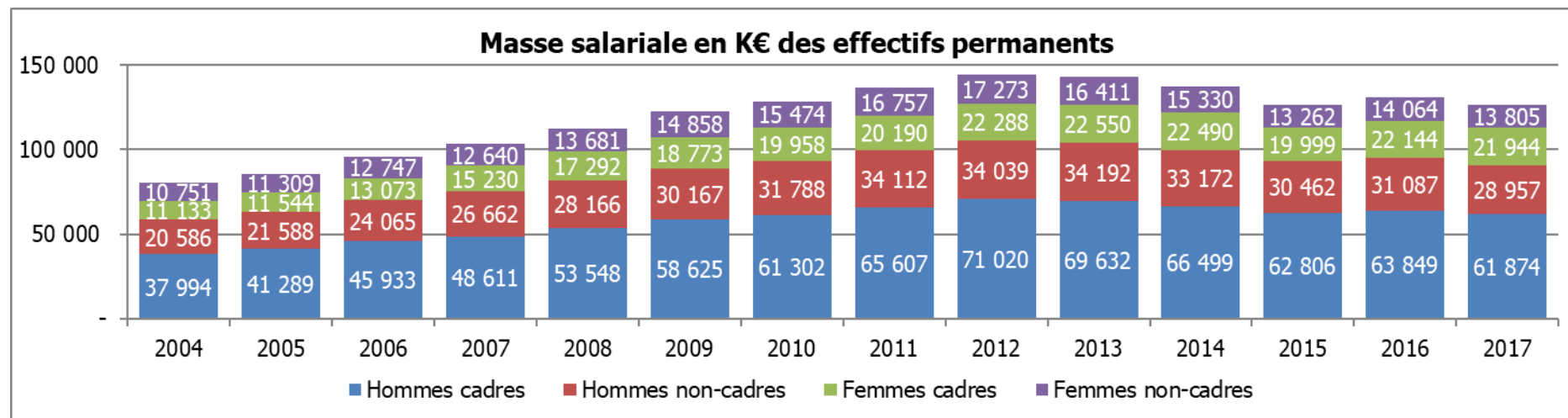
Tableau 18 : Masse salariale des effectifs permanents (en K€) :

Il s'agit du salaire brut après abattement pour frais professionnels, déclaré par les entreprises du secteur.

Source : service étude Audiens

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
cadres permanents	58 560	62 604	68 727	72 779	80 297	87 624	91 868	99 053	106 507	108 270	105 830	104 970	111 021	109 188
non-cadres permanents	31 813	34 083	38 014	41 884	45 112	48 369	50 129	55 360	57 200	57 157	54 616	52 564	55 397	53 556
Total hommes (en K€)	90 373	96 687	106 741	114 663	125 409	135 993	141 997	154 413	163 707	165 427	160 446	157 534	166 418	162 744
<i>évolution</i>		7%	10%	7%	9%	8%	4%	9%	6%	1%	-3%	-2%	6%	-2%
Femmes														
cadres permanents	16 729	17 471	19 467	21 923	24 605	26 737	28 242	29 112	32 735	33 411	32 636	30 562	34 811	35 082
non-cadres permanents	16 963	18 184	19 944	20 154	21 612	23 283	24 044	26 260	27 248	26 103	24 357	22 602	24 353	23 397
Total femmes (en K€)	33 692	35 655	39 411	42 077	46 217	50 020	52 286	55 372	59 983	59 514	56 993	53 164	59 164	58 479
<i>évolution</i>		6%	11%	7%	10%	8%	5%	6%	8%	-1%	-4%	-7%	11%	-1%
Masse salariale totale (en K€)	124 065	132 342	146 152	156 740	171 626	186 013	194 283	209 785	223 690	224 941	217 439	210 698	225 582	221 223
<i>évolution</i>		7%	10%	7%	9%	8%	4%	8%	7%	1%	-3%	-3%	7%	-2%
											<i>évolution à champ constant sur 2017 (**)</i>			-5%

Schéma 14 : Masse salariale en K€ des effectifs permanents FICAM :



Les seules entreprises adhérentes à la Ficam représentent une masse salariale, pour leurs permanents en 2017, de 126 580 000 euros, (131 144 000 euros en 2016). Ces sommes constituent environ 57% de la masse globale. Au sein de ce panel, le salaire brut moyen masculin, en 2017, est 50 857 euros annuel. Le salaire féminin est de 43 756 euros. Les évolutions de salaires entre les entreprises adhérentes et non adhérentes sont similaires, même si on constate que les salaires dans les entreprises adhérentes sont un peu plus élevés.

IV°) Effectifs et masses salariales des salariés intermittents :

Les salariés « intermittents » se définissent comme les salariés sous contrat à durée déterminée, assujettis à l'assurance chômage spécifique des techniciens et artistes du spectacle (CDD de droit commun ou d'usage). Ceux-ci sont caractérisés par une difficulté de quantification quant à leurs volumes de travail. En effet, les chiffres à notre disposition nous permettent de connaître leurs revenus moyens mais pas leurs durées de travail moyennes.

A°) Effectif des salariés « intermittents » :

Nous dénombrons **17 286 salariés intermittents** travaillant dans les entreprises du panel de l'étude (sources Audiens). Ce chiffre, en légère progression par rapport à 2016, ne peut être assimilé à un équivalent temps plein. Les salariés concernés peuvent en effet réaliser leurs activités dans plusieurs secteurs professionnels (entreprises techniques du spectacle vivant, production audiovisuelle, production cinématographique, télédiffusion).

Avec le nouveau périmètre, le nombre d'intermittents a légèrement progressé pendant plusieurs années, a diminué depuis 2012 pour remonter depuis 2016.

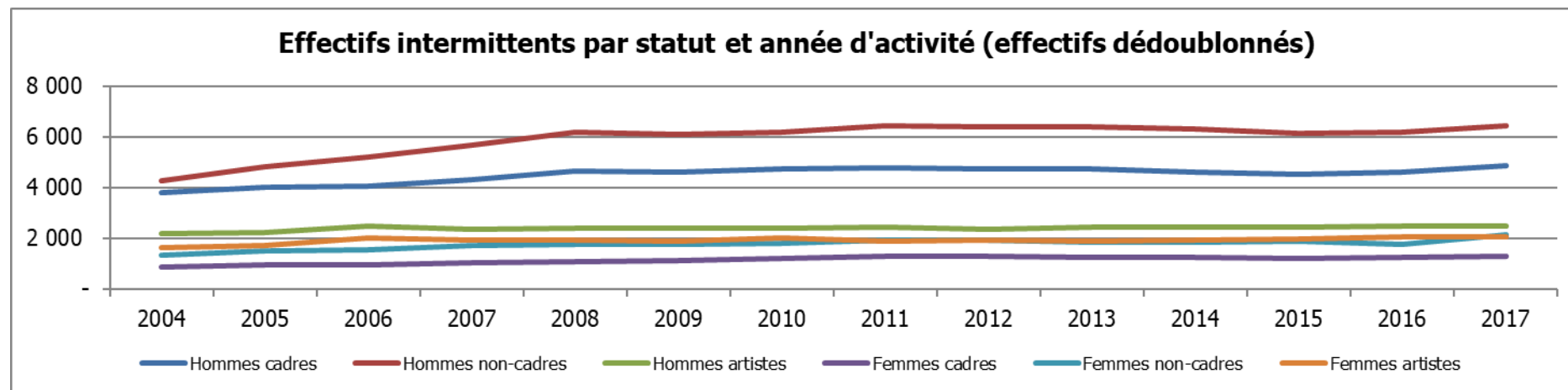
Tableau 19 : Effectifs intermittents par statut et année d'activité :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
cadres techniciens	3 816	4 038	4 083	4 339	4 659	4 627	4 738	4 787	4 736	4 724	4 607	4 516	4 622	4 862
non-cadres techniciens	4 273	4 828	5 205	5 666	6 180	6 108	6 184	6 462	6 415	6 391	6 304	6 159	6 207	6 452
artistes	2 190	2 250	2 512	2 383	2 388	2 391	2 405	2 454	2 368	2 428	2 435	2 449	2 479	2 501
Total hommes intermittents (*)	9 569	10 238	10 859	11 268	11 936	11 886	12 160	12 544	12 280	12 357	12 129	11 896	12 004	12 264
<i>évolution</i>		7%	6%	4%	6%	0%	2%	3%	-2%	1%	-2%	-2%	1%	2%
Femmes														
cadres techniciens	862	972	958	1 060	1 098	1 138	1 199	1 319	1 304	1 274	1 279	1 231	1 238	1 305
non-cadres techniciens	1 338	1 528	1 575	1 716	1 787	1 789	1 815	1 923	1 930	1 849	1 846	1 891	1 780	2 136
artistes	1 620	1 712	2 011	1 946	1 936	1 882	2 007	1 895	1 947	1 883	1 945	1 976	2 058	2 081
Total femmes intermittents (*)	3 638	3 988	4 334	4 459	4 551	4 516	4 678	4 815	4 844	4 687	4 759	4 777	4 757	5 022
<i>évolution</i>		10%	9%	3%	2%	-1%	4%	3%	1%	-3%	2%	0%	0%	6%
Total intermittents (*)	13 207	14 226	15 193	15 727	16 487	16 402	16 838	17 359	17 124	17 044	16 888	16 673	16 761	17 286
<i>évolution</i>		8%	7%	4%	5%	-1%	3%	3%	-1%	0%	-1%	-1%	1%	3%

(*) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.

Source : service étude Audiens

Schéma 15 : Effectifs intermittents par statut et année d'activité :



Source : service étude Audiens

Les seules entreprises adhérentes à la Ficam salarient 68% des effectifs intermittents. A titre de comparaison, elles salarient 60% des permanents. Le tableau ci-contre présente le détail des effectifs pour ces seules entreprises. Les mêmes constats réalisés pour l'ensemble du champ peuvent être dupliqués sur le panel adhérents.

Tableau 20 : Effectifs intermittents par statut et année d'activité, pour les seuls adhérents Ficam :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
cadres techniciens	2 767	2 836	2 793	2 863	3 244	3 140	2 894	2 816	2 853	2 820	2 698	2 889	3 008	3 137
non-cadres techniciens	2 773	3 022	3 315	3 563	3 988	3 974	3 547	3 670	3 559	3 397	3 379	3 428	3 642	3 677
artistes	1 682	1 795	2 027	1 876	1 839	2 051	1 959	1 938	1 950	1 977	2 053	1 948	2 031	2 006
Total hommes intermittents (*)	6 828	7 224	7 642	7 714	8 315	8 456	7 863	7 940	7 803	7 701	7 608	7 682	8 031	8 068
<i>évolution</i>		6%	6%	1%	8%	2%	-7%	1%	-2%	-1%	-1%	1%	5%	0%
Femmes														
cadres techniciens	634	693	676	714	754	753	712	781	785	754	753	747	809	835
non-cadres techniciens	944	1 072	1 123	1 215	1 280	1 264	1 184	1 232	1 190	1 143	1 165	1 123	1 168	1 332
artistes	1 294	1 391	1 686	1 505	1 552	1 634	1 646	1 576	1 615	1 599	1 656	1 652	1 749	1 725
Total femmes intermittents (*)	2 767	3 033	3 353	3 293	3 416	3 473	3 333	3 416	3 415	3 324	3 394	3 347	3 542	3 607
<i>évolution</i>		10%	11%	-2%	4%	2%	-4%	2%	0%	-3%	2%	-1%	6%	2%
Total intermittents (*)	9 595	10 257	10 995	11 007	11 731	11 929	11 196	11 356	11 218	11 025	11 002	11 029	11 573	11 675
<i>évolution</i>		7%	7%	0%	7%	2%	-6%	1%	-1%	-2%	0%	0%	5%	1%

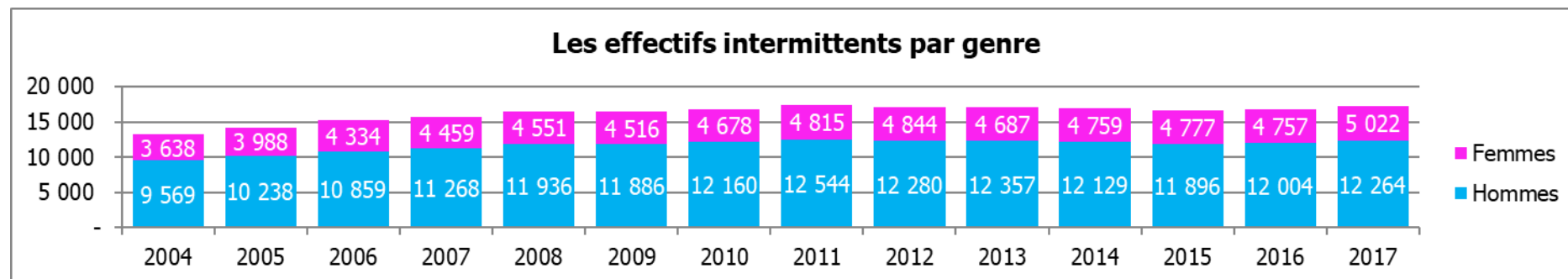
(*) les individus sont dédoublonnés au niveau du total : un individu déclaré sur plusieurs statuts n'est compté qu'une seule fois.

Source : service étude Audiens

1°) Répartition hommes femmes

7 salariés « intermittents » sur 10 sont des hommes. Cette donnée est stable dans le temps. Ce chiffre est à mettre en perspective avec la faiblesse relative de la féminisation des emplois, globalement techniques. En revanche, dans les professions artistiques 45% sont des femmes.

Schéma 16 : Effectifs intermittents par genre :

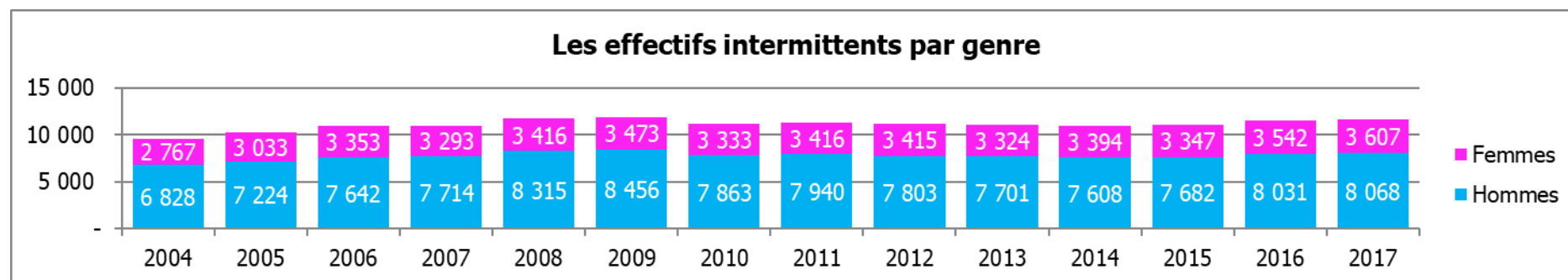


Source : service étude Audiens

Pour les seules entreprises adhérentes à la Ficam, la proportion entre hommes et femmes est similaire au reste du champ.

Ainsi, les populations masculines représentent 7 salariés intermittents sur 10 (soit 8 068 hommes en 2017 pour 3 607 femmes).

Schéma 17 : Effectifs intermittents par genre, seuls adhérents Ficam :



Source : service étude Audiens

A l'image des populations permanentes, les effectifs intermittents connaissent un déséquilibre entre populations masculines et féminines. Cet état est particulièrement prononcé dans les métiers techniques, qui connaissent une sexualisation forte des emplois.

2°) Démographie

En 2017, 52% des effectifs salariés intermittents ont moins de 40 ans, comme l'année précédente. Nous assistons à une légère progression des classes d'âges en faveur des plus de 50 ans qui passe à plus de 21% de la population globale. L'ensemble des autres observations reste conforme à ce qui avait été observé les années précédentes avec le précédent périmètre. La classe d'âge la plus importante reste représentée par les salariés de 30 à 39 ans (environ 30% des effectifs). Cette proportion est similaire à ce qui est constatée dans les populations permanentes. En effet, 54% des salariés permanents ont moins de 40 ans et 29% ont entre 30 et 39 ans. Ce constat est duplicable à l'ensemble des classes d'âges. Nous assistons donc à une évolution parallèle des populations permanentes et intermittentes en termes d'âge.

A l'intérieur des effectifs intermittents, les populations masculines et féminines connaissent une répartition similaire.

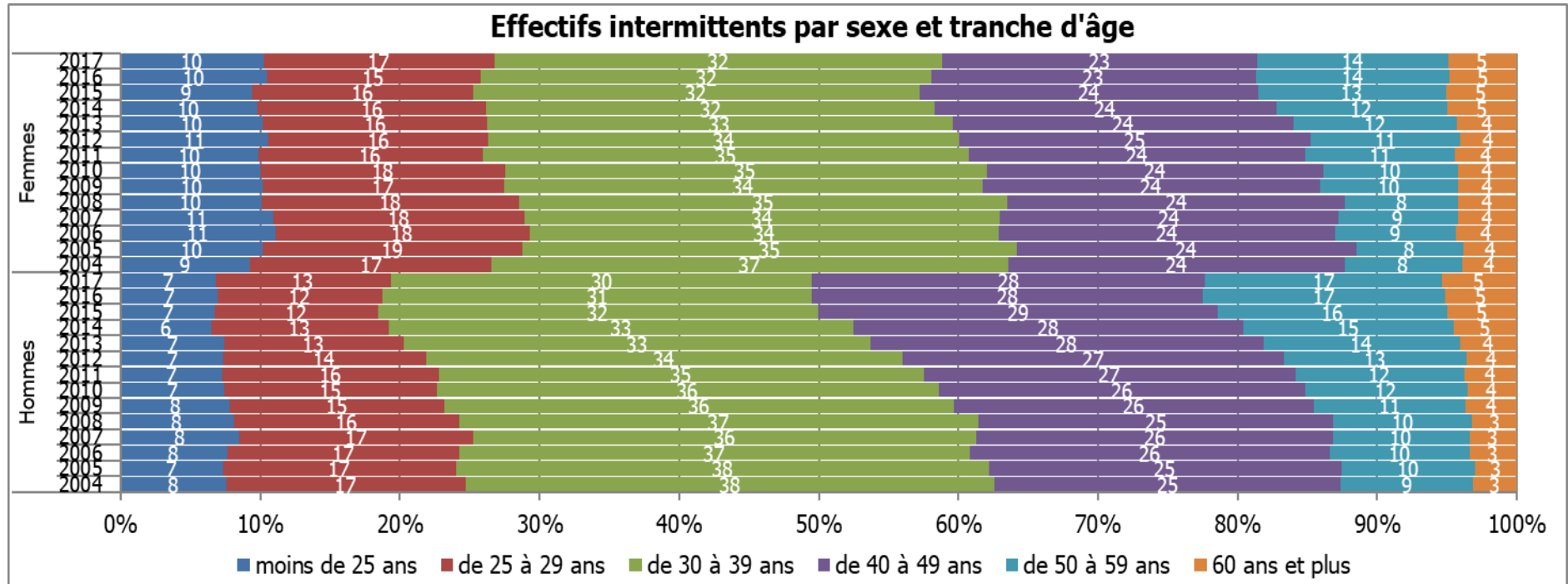
Tableau 21 : Effectifs par âge des salariés intermittents :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
moins de 25 ans	721	751	829	957	966	929	900	910	904	914	785	805	837	830
de 25 à 29 ans	1 647	1 710	1 801	1 889	1 929	1 828	1 851	1 948	1 779	1 591	1 540	1 386	1 413	1 548
de 30 à 39 ans	3 620	3 904	3 974	4 063	4 436	4 332	4 371	4 357	4 194	4 134	4 045	3 756	3 694	3 694
de 40 à 49 ans	2 376	2 590	2 800	2 875	3 038	3 072	3 198	3 342	3 352	3 474	3 384	3 404	3 362	3 455
de 50 à 59 ans	905	976	1 085	1 103	1 185	1 292	1 411	1 512	1 606	1 740	1 823	1 951	2 082	2 080
60 ans et plus	300	307	370	381	382	433	429	475	445	504	552	594	616	657
Total hommes intermittents	9 569	10 238	10 859	11 268	11 936	11 886	12 160	12 544	12 280	12 357	12 129	11 896	12 004	12 264
Femmes														
moins de 25 ans	338	406	480	487	458	460	468	474	513	477	466	449	497	513
de 25 à 29 ans	628	740	791	804	840	779	819	776	761	754	780	756	730	831
de 30 à 39 ans	1 347	1 415	1 456	1 518	1 593	1 548	1 614	1 674	1 634	1 561	1 530	1 530	1 537	1 612
de 40 à 49 ans	877	968	1 042	1 079	1 101	1 094	1 128	1 163	1 222	1 145	1 162	1 156	1 103	1 134
de 50 à 59 ans	306	307	376	384	368	446	453	515	518	550	586	643	662	686
60 ans et plus	142	152	189	187	191	189	196	213	196	200	235	243	228	246
Total femmes intermittents	3 638	3 988	4 334	4 459	4 551	4 516	4 678	4 815	4 844	4 687	4 759	4 777	4 757	5 022

Source : service étude Audiens

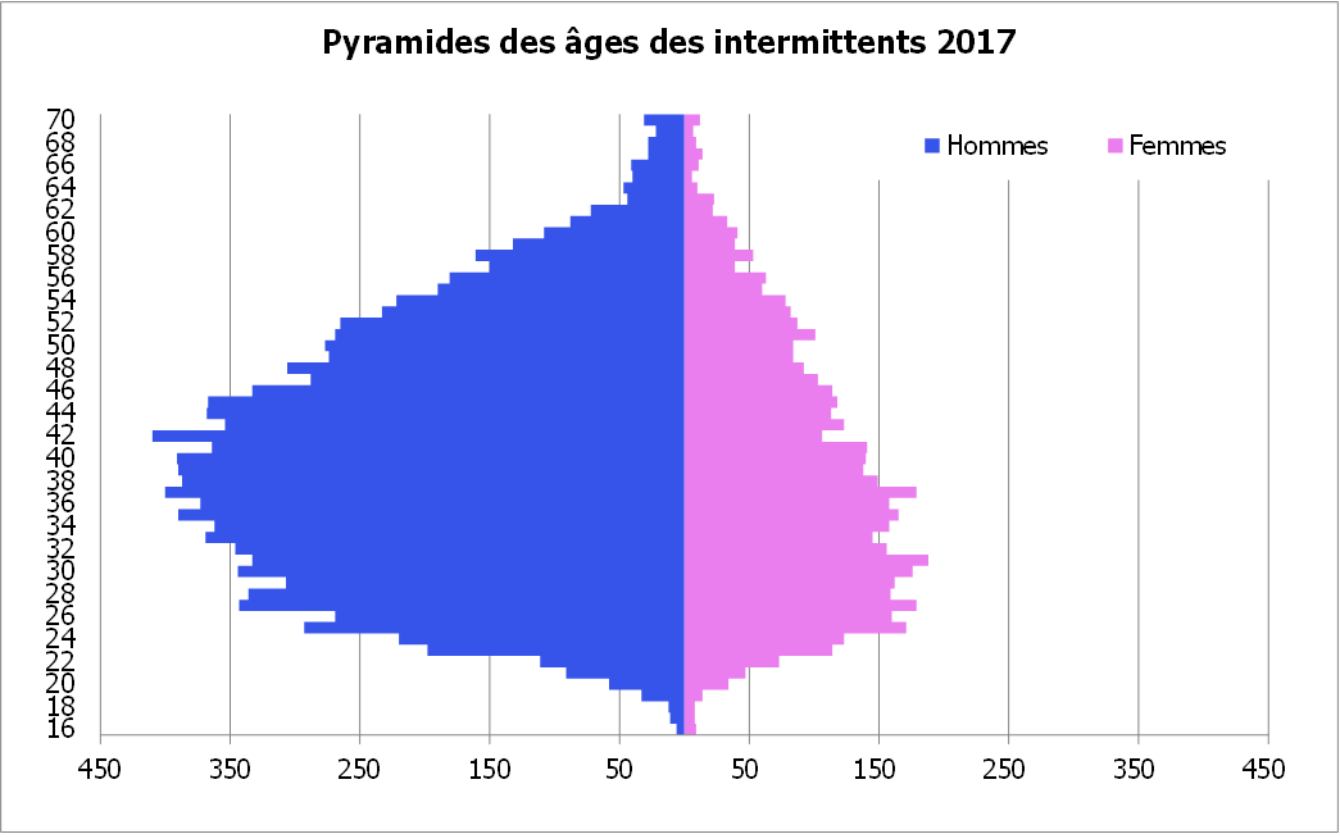
Les catégories de population les plus jeunes (moins de 30 ans) restent stables. On peut constater le vieillissement de la population intermittente dans le secteur.

Schéma 18 : Répartition en fonction des âges et des sexes des salariés intermittents :



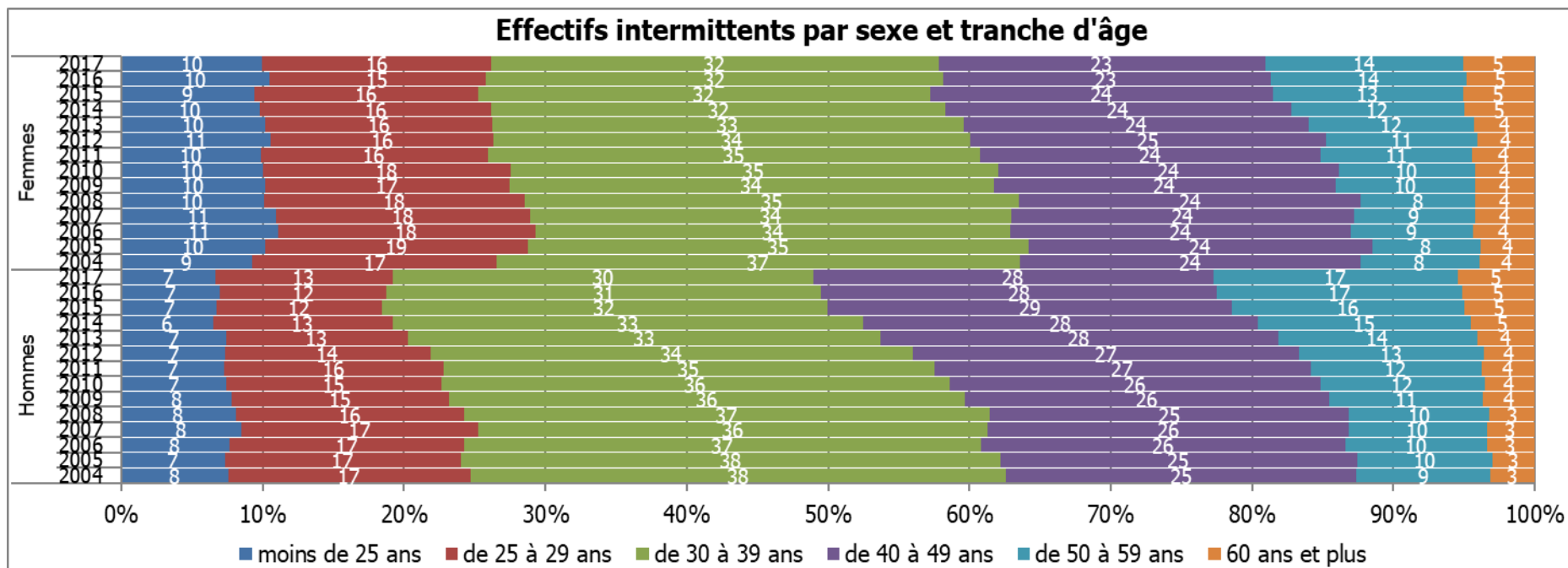
Source : service étude Audiens

Schéma 19 : Pyramide des âges des populations intermittentes :



Source : service étude Audiens,

Schéma 20 : Répartition en fonction des âges et des sexes des salariés intermittents, pour les seuls adhérents Ficam :



Source : service étude Audiens

En résumé, tout comme les salariés permanents et de façon analogue aux données du précédent rapport, les intermittents présentent un profil jeune, 52% ont moins de quarante ans. Ce caractère se retrouve aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes mais cette proportion tend à baisser depuis 2012 (57% en 2012) alors qu'à **contrario**, **l'emploi des séniors (+ de 50 ans) augmente puisqu'il est passé de 16% de la population en 2012 à 21% en 2017.**

3°) Mobilité des intermittents

Pour mesurer la mobilité des salariés dans le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel, calculons le taux d'entrée (effectifs entrant / effectifs totaux) et le taux de sortie (effectifs sortant / effectifs totaux).

Le turnover se situe autour de 35% avec une plus forte mobilité chez les femmes (37% en 2017 contre 32% chez les hommes) et est relativement stable dans le temps.

Tableau 23 : Mobilité des salariés intermittents :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
effectifs entrant		3 681	3 783	3 833	4 101	3 779	3 838	4 019	3 854	3 891	3 753	3 718	3 890	4 028
effectifs sortant	3 012	3 162	3 424	3 433	3 829	3 564	3 635	4 118	3 814	3 981	3 951	3 782	3 768	
effectifs totaux	9 569	10 238	10 859	11 268	11 936	11 886	12 160	12 544	12 280	12 357	12 129	11 896	12 004	12 264
Taux d'entrée		36%	35%	34%	34%	32%	32%	32%	31%	31%	31%	31%	32%	33%
Taux de sortie		31%	31%	32%	30%	32%	30%	30%	33%	31%	32%	33%	32%	31%
Taux de rotation (*)		34%	33%	33%	32%	32%	31%	31%	32%	31%	32%	32%	32%	32%
Femmes														
effectifs entrant		1 563	1 730	1 734	1 707	1 666	1 780	1 815	1 766	1 737	1 853	1 831	1 809	1 961
effectifs sortant	1 213	1 384	1 609	1 615	1 701	1 618	1 678	1 737	1 894	1 781	1 813	1 829	1 696	
effectifs totaux	3 638	3 988	4 334	4 459	4 551	4 516	4 678	4 815	4 844	4 687	4 759	4 777	4 757	5 022
Taux d'entrée		39%	40%	39%	38%	37%	38%	38%	36%	37%	39%	38%	38%	39%
Taux de sortie		33%	35%	37%	36%	37%	36%	36%	36%	39%	38%	38%	38%	36%
Taux de rotation (*)		36%	37%	38%	37%	37%	37%	37%	36%	38%	38%	38%	38%	37%

(*) Le taux de rotation des salariés est la moyenne des taux d'entrée et de sortie.

Source : service étude Audiens

Pour les seuls adhérents Ficam, le turnover suit la même tendance que pour le panel complet.

B°) Masses salariales

La masse salariale globale des salariés intermittents représente, en 2017, 153 860 000 euros (source Audiens). Ce chiffre est en hausse de 7% par rapport à 2016.

Les hommes ont récolté 75% de cette masse, ils représentent que 71% des effectifs. En parallèle, les femmes ont perçu 25% des rémunérations. Elles représentent 29% des effectifs.

Le revenu moyen, pour 2017 de 8 901 euros, est en augmentation (8 505 euros en 2016). Ce chiffre est difficilement appréciable en raison de l'absence de données quant au niveau d'activité. En ce qui concerne les différentes populations féminines et masculines, le salaire moyen féminin est de 7 769 euros en 2017 (7 189 en 2016), le masculin de 9 364 euros en 2017 (9 015 en 2016).

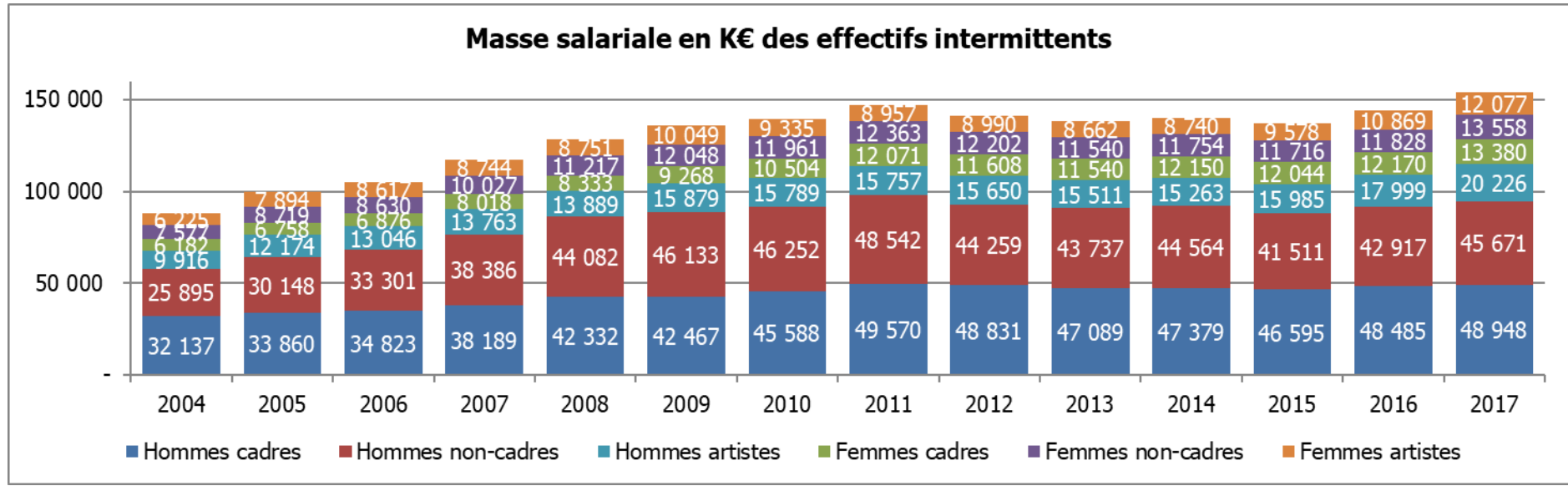
Le revenu annuel moyen pour les seuls artistes en 2017 est en hausse à 7 050 euros annuels (6 176 euros annuel en 2016). En revanche, les intermittents « techniques » ont un revenu moyen de 8 238 contre 8 234 euros en 2015.

Tableau 24 : Masse salariale associée aux effectifs intermittents (en K€) :

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Hommes														
cadres intermittents	32 137	33 860	34 823	38 189	42 332	42 467	45 588	49 570	48 831	47 089	47 379	46 595	48 485	48 948
non-cadres intermittents	25 895	30 148	33 301	38 386	44 082	46 133	46 252	48 542	44 259	43 737	44 564	41 511	42 917	45 671
artistes intermittents	9 916	12 174	13 046	13 763	13 889	15 879	15 789	15 757	15 650	15 511	15 263	15 985	17 999	20 226
Total hommes (en K€)	67 948	76 182	81 170	90 338	100 303	104 479	107 629	113 869	108 740	106 337	107 206	104 091	109 401	114 845
<i>évolution</i>		12%	7%	11%	11%	4%	3%	6%	-5%	-2%	1%	-3%	5%	5%
Femmes														
cadres intermittents	6 182	6 758	6 876	8 018	8 333	9 268	10 504	12 071	11 608	11 540	12 150	12 044	12 170	13 380
non-cadres intermittents	7 577	8 719	8 630	10 027	11 217	12 048	11 961	12 363	12 202	11 540	11 754	11 716	11 828	13 558
artistes intermittents	6 225	7 894	8 617	8 744	8 751	10 049	9 335	8 957	8 990	8 662	8 740	9 578	10 869	12 077
Total femmes (en K€)	19 984	23 371	24 123	26 789	28 301	31 365	31 800	33 391	32 800	31 742	32 644	33 338	34 867	39 015
<i>évolution</i>		17%	3%	11%	6%	11%	1%	5%	-2%	-3%	3%	2%	5%	12%
Total (en K€)	87 932	99 553	105 293	117 127	128 604	135 844	139 429	147 260	141 540	138 079	139 850	137 429	144 268	153 860
<i>évolution</i>		13%	6%	11%	10%	6%	3%	6%	-4%	-2%	1%	-2%	5%	7%

Source : service étude Audiens

Schéma 21 : Masse salariale en K€ des effectifs intermittents :



Source : service étude Audiens

V° Equilibre entre salariés permanents et intermittents :

Depuis le début du rapport de branche, nous rapprochons les données concernant les salariés permanents et les salariés intermittents. Nous vous proposons une actualisation des données 2017. Sur l'ancien périmètre, nous pouvions faire le constat d'une certaine stabilité des chiffres entre 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011. Les grands équilibres ne sont pas modifiés mais nous devons cependant noter une augmentation du nombre de permanents et des effectifs intermittents.

A° Effectifs :

Le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel et du cinéma dénombre 7 711 salariés permanents (chiffre 2017). A ce nombre, nous devons prendre en compte les 17 286 salariés intermittents qui ont eu au moins un contrat de travail dans le secteur. Les données, telles que retraitées par Audiens, ne permettent pas d'associer à ce nombre de salariés un volume de travail. Cela rend difficile, au niveau du secteur, la définition d'un équivalent temps plein pertinent.

Tableau 26 : Effectif brut permanent et intermittent du secteur :

	Effectifs permanents	Effectifs intermittents
Hommes	5 377	12 264
Femmes	2 334	5 022
Total	7 711	17 286

Source : service Etude Audiens,

B° Masses salariales :

Afin de compléter l'analyse en termes d'effectif, nous pouvons considérer l'ensemble des données sur les masses salariales distribuées.

Le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel et du cinéma a distribué à ses salariés en 2017 375 millions d'euros (340,6 millions en 2016). Dans cet ensemble, la part des salariés permanents est de 221,2 millions d'euros (soit 59% de la masse salariale).

Tableau 27 : Masses salariales brutes du secteur (en K €) :

	Masse salariale des permanents	Masse salariale des intermittents
Hommes	162 744	114 846
Femmes	58 479	39 015
Total	221 223	153 860

Source : service Etude Audiens,

La masse salariale des intermittents comprend les masses dévolues aux salariés « artiste ». Ces derniers représentent de 32,3 millions d'euros de salaires (soit 21% des masses « intermittentes »). Les artistes, dans le secteur des entreprises techniques, ne sont jamais embauchés sous contrat à durée indéterminée. Si nous comparons les seules masses salariales dévolues aux salariés « non artistiques », la masse des « intermittents » est de 91 557 K€. A périmètre identique, la masse des permanents est de 221 223 K€.

VI°) panorama de la formation professionnelle :

Données AFDAS 2017

Cette partie vise à mieux cerner l'effort de formation réalisé par les entreprises du champ professionnel. Nous avons demandé à l'Afdas des informations statistiques sur les entreprises et le personnel formé dans les industries techniques. Elles ne concernent que les publics « permanents » des entreprises. Les salariés intermittents ne sont pas rattachés à un secteur professionnel en particulier mais peuvent exercer leurs activités dans plusieurs branches, ce qui rend impossible l'approche formation par secteur. Ces données sont issues de l'exercice 2017.

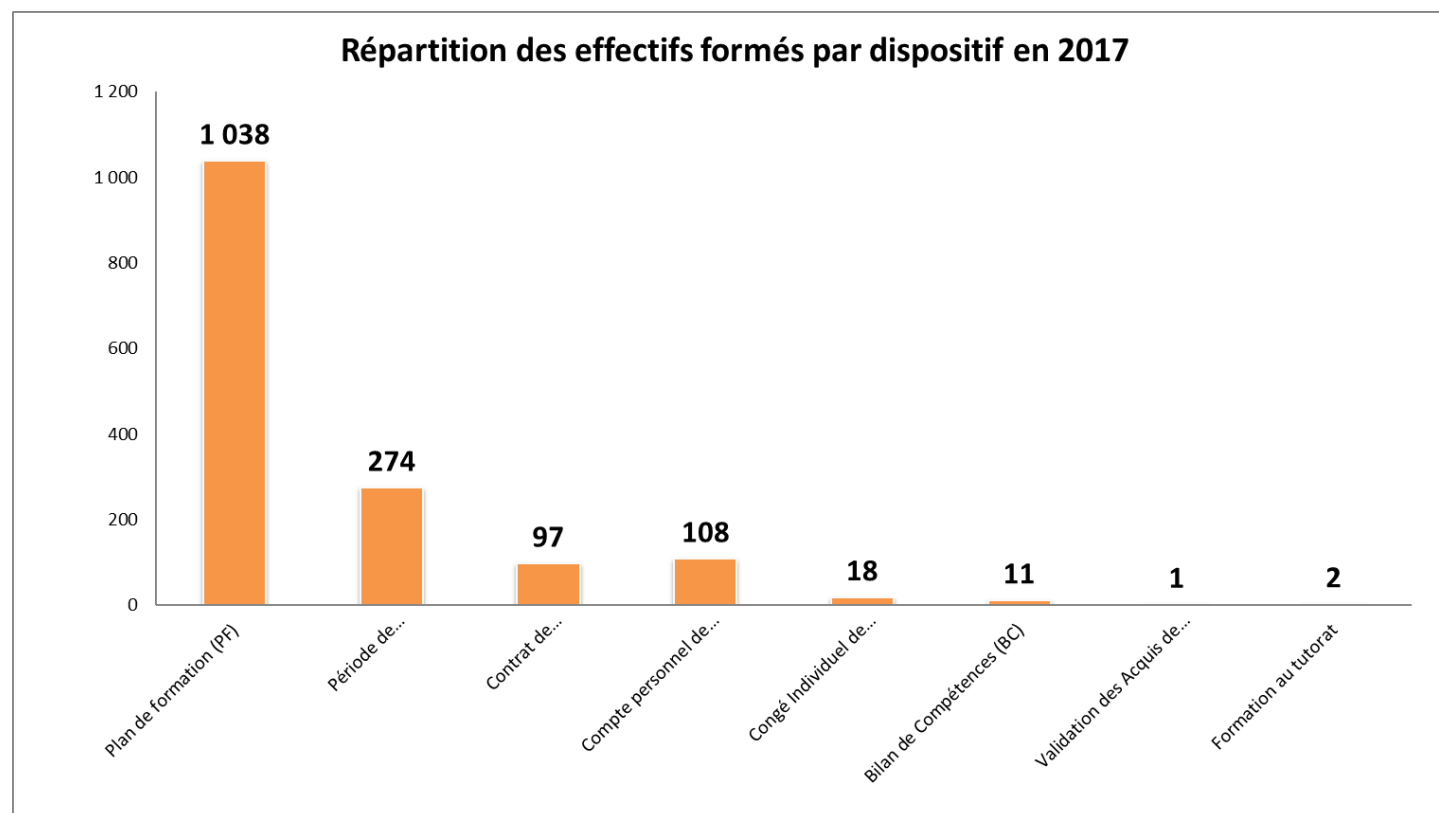
Le périmètre abordé par l'Afdas est plus large que celui retenu, notamment par Audiens. Ainsi, l'Afdas répertorie 467 entreprises dont 333 cotisantes pour 5 144 salariés permanents. C'est sur ces bases plus larges que sont délivrées l'ensemble des chiffres ci-après. Cette différence, notamment avec le panel Audiens, s'explique par le fait que l'intégralité de ces entreprises ne dépend pas de la branche des entreprises techniques. Par exemple, certains éditeurs de logiciel de jeux vidéo sont rattachés à la section des industries techniques, faute de collège propre. De plus, certaines entreprises, qui ne cotisent pas pour leurs salariés permanents en retraite pour des raisons souvent historiques, sont référencées plus facilement par les services de l'Afdas. Malgré cette difficulté, nous pouvons juger l'observation du comportement statistique de ces entreprises comme pertinent, les entreprises dépendant de la branche des entreprises techniques y étant majoritaires.

Nous nous attacherons dans une première partie à observer les publics formés et leurs caractères statistiques puis dans une deuxième partie à analyser la répartition des bénéficiaires de formation selon les thèmes abordés.

A°) Les bénéficiaires de formation :

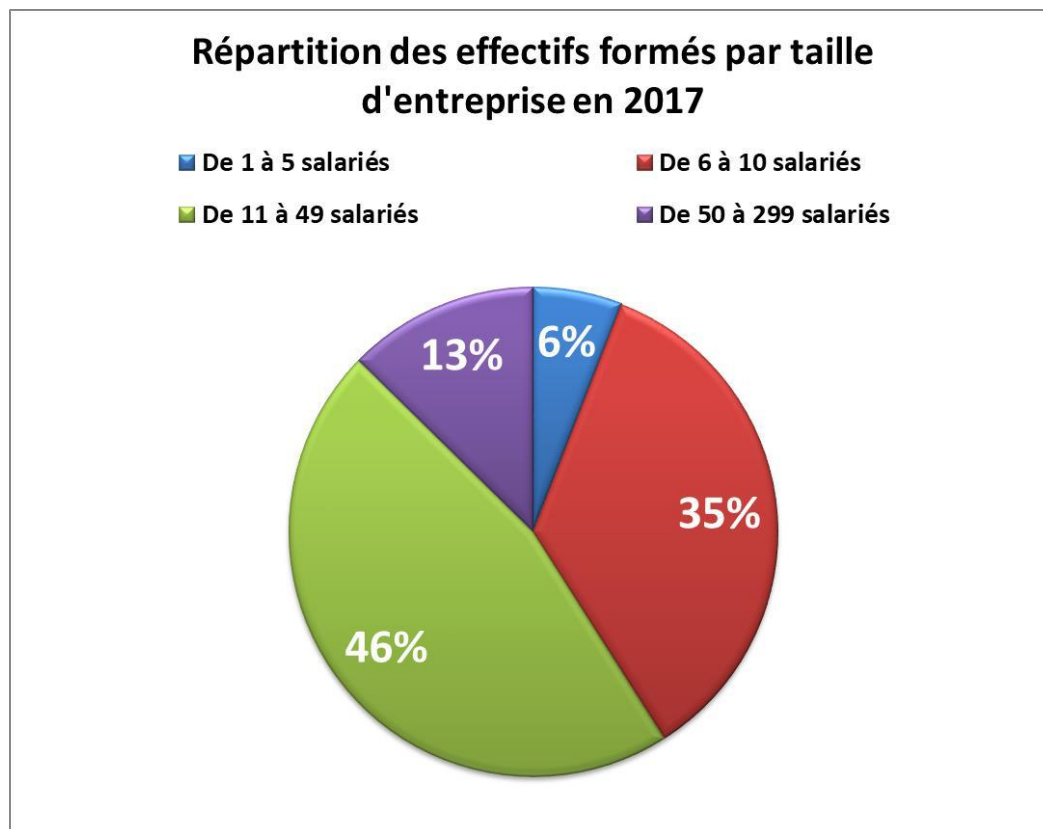
Le secteur des industries techniques a vu en 2017, 1 549 stagiaires « permanents » (contre 1 440 en 2016), partir en formation sur les différents dispositifs. Ce chiffre doit être pris en considération du nombre moins important d'entreprises cotisantes.

Tableau 28 : effectifs formés en 2017 par type de dispositif :



Source : Afdas

Tableau 29 : Répartition des effectifs formés par taille d'entreprise :



Source : Afdas

Le nombre d'heures total de formation délivré est de 127 115 heures en 2017. La durée moyenne des formations est passée de 73 heures en 2016 à 82 heures en 2017.

Tableau 30 : Nombre d'heures totales et durée moyenne de formation par dispositif :

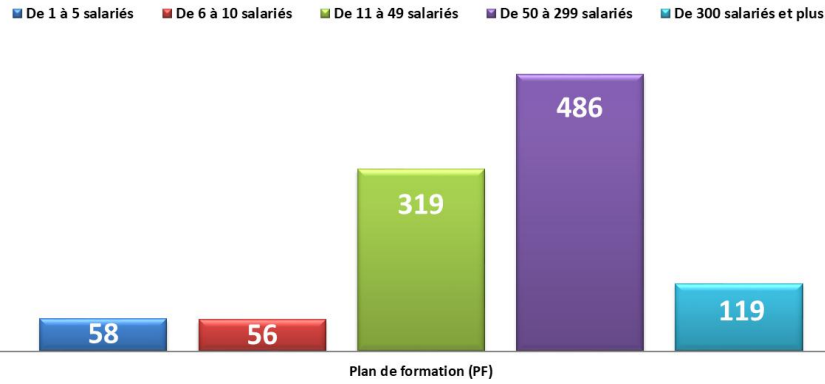
	Nombre d'heures	Durée moyenne en heure
Plan de formation (PF)	27 334	26
Compte personnel de formation (CPF)	9 187	85
Période de Professionnalisation (PP)	8 316	30
Contrat de professionnalisation (CP)	69 121	713
Congé Individuel de Formation (CIF)	12 873	715
Bilan de Compétences (BC)	249	23
Validation des Acquis d'expérience (VAE)	1	1
Tuteur	34	17
POE individuelle		
Total	127 115	82

Source : Afdas

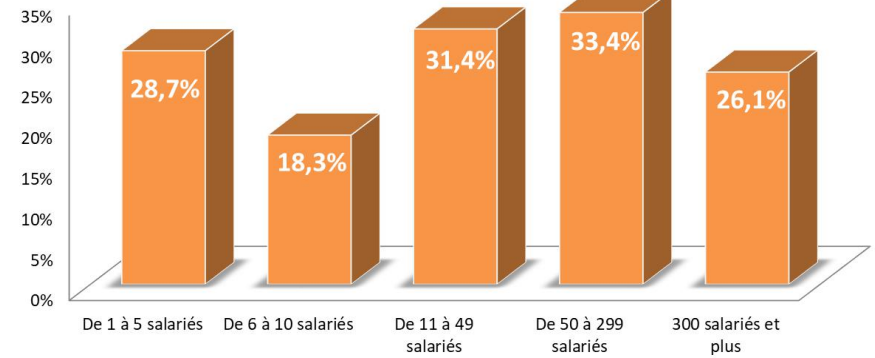
54% des stagiaires de la formation professionnelle ont moins de 40 ans. Ce point est conforme à la répartition des salariés par âge dans le secteur étudié et bénéficie à 68 % des hommes.

On constate que le taux d'accès à la formation est plus important dans les entreprises entre 50 et 299 salariés et plus en particulier concernant le plan de formation.

Répartition des effectifs formés via le plan de formation par taille d'entreprise en 2017



Taux d'accès à la formation par taille d'entreprise



Répartition des stagiaires par dispositif de formation (hors PF) et par taille d'entreprise en 2017

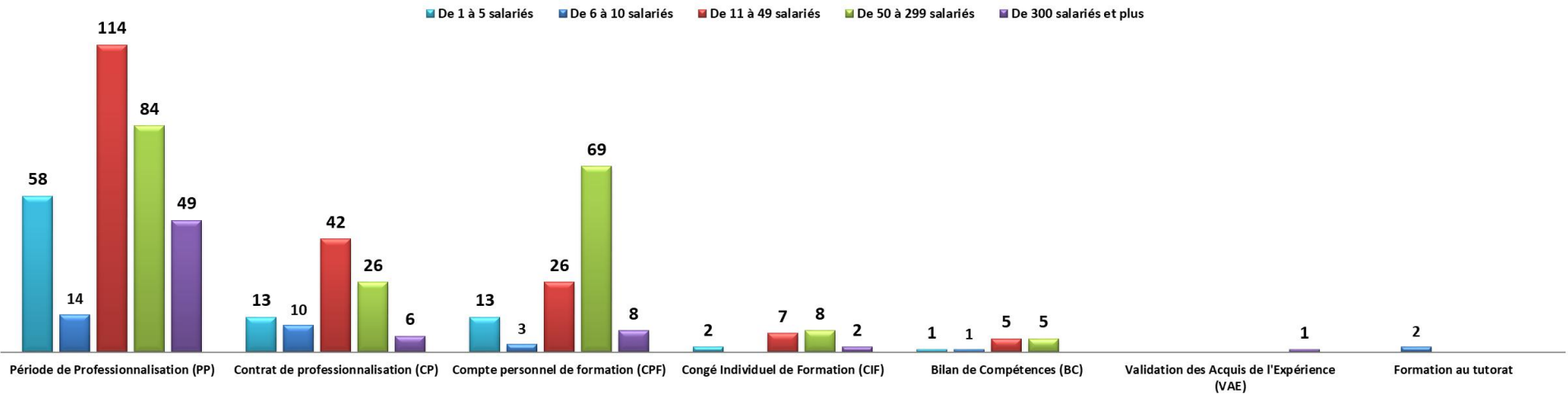


Tableau 31 : bénéficiaire de formation par tranche d'âge en 2017 :

	- de 25 ans	de 25 à 29 ans	de 30 à 39 ans	de 40 à 49 ans	50 ans et +	Total
Nombre de stagiaires 2017	185	189	467	418	290	1 549

Source : Afdas

Près de 68% des bénéficiaires de formation sont des hommes. Pour mémoire, rappelons que les hommes parmi les salariés permanents représentent près des deux tiers des effectifs.

Tableau 32 : répartition par sexe des bénéficiaires de formation en 2017 :

	Hommes	Femmes	Total	% hommes	% femmes
Nombre de stagiaires 2017	1 047	502	1 549	68%	32%

Source : Afdas

Les cadres représentent 53% des bénéficiaires de formation.

Tableau 33 : répartition par catégorie professionnelle des bénéficiaires de formation en 2017 (hors contrat de professionnalisation) :



	Ouvriers	Employés	Agents de maîtrise	Cadres	NR*	Total
Nombre de stagiaires 2017	20	483	133	815	98	1 549

*En 2017, 98 stagiaires n'ont pas de CSP attribuée. Ils correspondent aux 97 contrats de professionnalisation pour lesquels la CSP n'est pas applicable + 1 tuteur dont la CSP n'a pas été renseignée.

Source : Afdas

L'accès à la formation, est comme les années précédentes, plus important dans les entreprises de plus de 50 salariés, avec un taux d'accès proche de 59,5% pour les entreprises de 50 salariés et plus. A ce titre, la formation apparaît comme un indicateur d'un contexte difficile avec la disparition d'entreprises et une diminution d'emploi, notamment les plus fragiles.

B°) Répartition des bénéficiaires par thèmes de formation :

1°) Les formations spécifiques à l'audiovisuel et au cinéma :

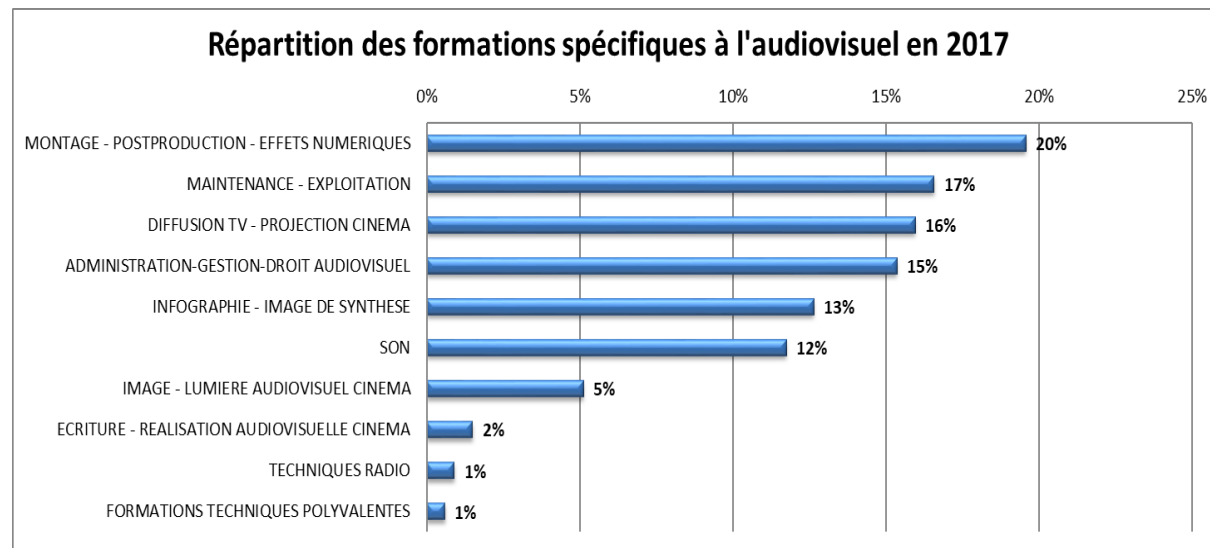
Les formations spécifiques à l'audiovisuel et au cinéma représentent 27% des bénéficiaires de la formation (23% en 2016) répartis comme indiquées dans les tableaux ci-dessous.

Thèmes de formation	Nombre de stagiaires
MONTAGE - POSTPRODUCTION - EFFETS NUMERIQUES	65
MAINTENANCE - EXPLOITATION	55
DIFFUSION TV - PROJECTION CINEMA	53
ADMINISTRATION-GESTION-DROIT AUDIOVISUEL	51
INFOGRAPHIE - IMAGE DE SYNTHESE	42
SON	39
IMAGE - LUMIERE AUDIOVISUEL CINEMA	17
ECRITURE - REALISATION AUDIOVISUELLE CINEMA	5
TECHNIQUES RADIO	3
FORMATIONS TECHNIQUES POLYVALENTES	2
Total général	332

Domaines de formations	Nombre de stagiaires
SECURITE - SECOURISME	295
LANGUES	179
INFORMATIQUE	123
DIRECTION D'ENTREPRISE	102
CONCEPTION REALISATION MEDIAS NUMERIQUES	83
COMMERCE - VENTE	69
COMPTABILITE - FINANCES	40
RESSOURCES HUMAINES	36
MANUTENTION - CACES	32
BILAN DE COMPETENCES	31
BUREAUTIQUE	23
PAIE	18
SCIENCES	18
TECHNIQUES DU SPECTACLE	16
MARKETING	16
DROIT - FISCALITE	15
BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS	15
JOURNALISME	11
COMMUNICATION ECRITE ORALE	11
TECHNIQUES PUBLICITAIRES	8
EFFICACITE PROFESSIONNELLE	8
ADMINISTRATION CULTURELLE	7
PAO	6
TRANSPORT - PERMIS DE CONDUIRE	6
COMMUNICATION D'ENTREPRISE	5
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	5
INDUSTRIE	5
PRODUCTION ET COMPOSITION MUSICALE	4
INFORMATION DOCUMENTATION	3
FRANCAIS - LANGUE DES SIGNES	3
HOTELLERIE - RESTAURATION	3
TECHNIQUES PHOTOGRAPHIE	2
CAO - DAO	2
PRATIQUE MUSICALE ET VOCALE	2
FONCTIONS ADMINISTRATIVES	2
QUALITE	2
ORIENTATION PROFESSIONNELLE	2
AGRICULTURE	2
DROIT MARKETING MANAGEMENT PRESSE	1
TECHNIQUES ACTEUR COMEDIEN	1
TELECOMMUNICATION	1
ACTION SOCIALE	1
ACTIVITES SPORTIVES	1
BANQUE - ASSURANCE - IMMOBILIER	1
TOURISME	1
Total général	1 217

Les contenus techniques sont majoritaires, ce qui n'est guère surprenant dans ce secteur. Les formations relatives au montage – postproduction - effets et les formations son représentent à elles seules 32% du volume de formation. Il faut noter la grande progression par rapport à 2016 des formations relatives à la maintenance – exploitation, la diffusion TV – projection cinéma et administration – gestion – droit audiovisuel (48% du volume à elles trois) ainsi que les formations liées à l'infographie – image de synthèse.

Schéma 22 : répartition des formations audiovisuelles et cinéma par thèmes :



Source : Afdas

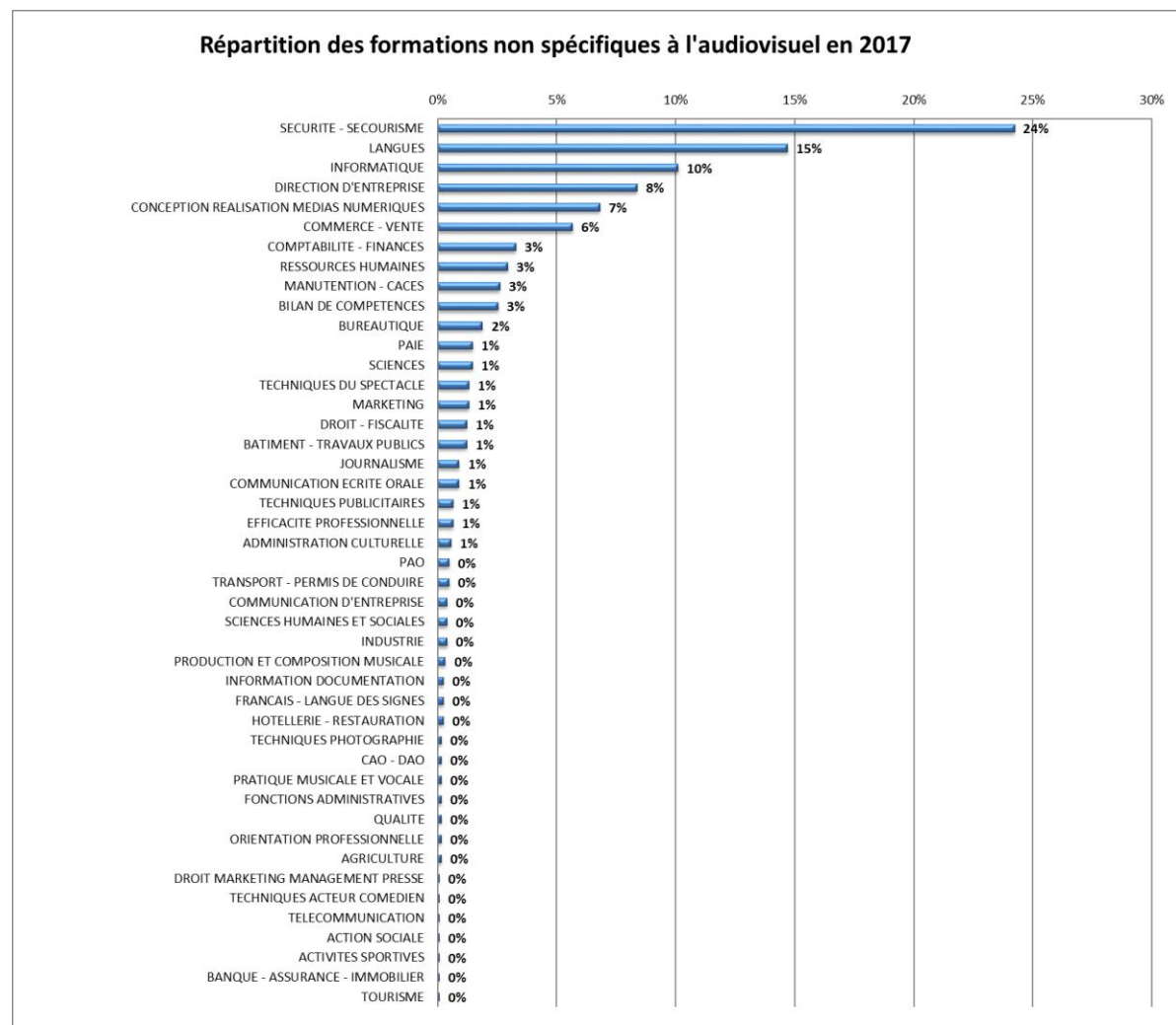
2°) Les formations généralistes :

Le volume des formations généralistes représente en 2017, 1 217 bénéficiaires de ces actions de formation.

Les formations sont principalement orientées vers les domaines liés à la sécurité et secourisme (24%). Les formations à l'informatique et aux langues viennent ensuite avec 25% du volume.

Schéma 23 : Répartition des formations généralistes :

Source : Afdas.



Synthèse Générale :

Au terme de cette étude, nous pouvons retenir les caractéristiques suivantes pour le secteur des entreprises techniques de l'audiovisuel et de cinéma :

- **Un chiffre d'affaire de 1,127 milliards d'euros en baisse de 3% par rapport à 2016**
 - **Le secteur est composé de 733 entreprises, plus de la moitié d'entre elles sont des SARL**
 - **75% des entreprises ont moins de 10 salariés permanents**
 - **Le secteur dénombre environ 7 711 salariés permanents (+7% par rapport à 2016 sur un périmètre constant)**
 - **2/3 des permanents sont des hommes et près de 54% ont moins de 40 ans**
 - **17 286 intermittents ont été salariés par les entreprises du périmètre (chiffre en légère progression par rapport à 2016), 69% sont des hommes et 52% ont moins de 40 ans, les séniors représentant 21% de l'ensemble en 2017.**
 - **Les entreprises ont distribué 375 millions d'euros de masse salariale, 59% de cette masse a servi à rémunérer les permanents, 41 % les intermittents (artistes du doublage compris)**
 - **L'accès à la formation est plus important dans les entreprises de plus de 50 salariés, avec un taux d'accès proche de 60% pour les entreprises de 50 salariés et plus**
-

Remerciements

La Ficam tient à remercier les personnes ayant prêté leur concours à la rédaction du rapport de branche :

Pour Audiens, Mme Odile Tessier, Directeur Général, Mme Aude Barallon, Chef de missions statistiques, M. Philippe Degardin, Responsable du pilotage et des statistiques et Mme Anne-Charlotte Kopp (Pilotage et statistiques), qui ont été particulièrement sollicités et disponibles.

Pour l'AFDAS, M. Thierry Teboul, Directeur Général, et Elise Plissonneau, Responsable du pôle Observatoire des métiers pour la qualité de leur travail statistique.

Table des matières

Les numéros renvoient aux pages

II°) Nombre et taille des entreprises	4
A°) Structure juridique des entreprises	4
B°) Taille des entreprises	6
III°) Effectifs et masse salariale des permanents	8
A°) Effectifs permanents	8
1°) Répartition hommes/ femmes	8
2°) Démographie	11
3°) Mobilité	16
B°) Masses salariales des permanents	18
IV°) Effectifs et masses salariales des salariés intermittents	20
A°) Effectif des salariés « intermittents »	20
1°) Répartition hommes femmes	22
2°) Démographie	24
3°) Mobilité des intermittents	27
B°) Masses salariales	28
V°) Equilibre entre salariés permanents et intermittents	31
A°) Effectifs	31
B°) Masses salariales	31
VI°) panorama de la formation professionnelle	33
A°) Les bénéficiaires de formation	33
B°) Répartition des bénéficiaires par thèmes de formation	40
1°) Les formations spécifiques à l'audiovisuel et au cinéma	40
2°) Les formations généralistes	41
Synthèse Générale	43